



ERASMUS+

Modèle de Proposition

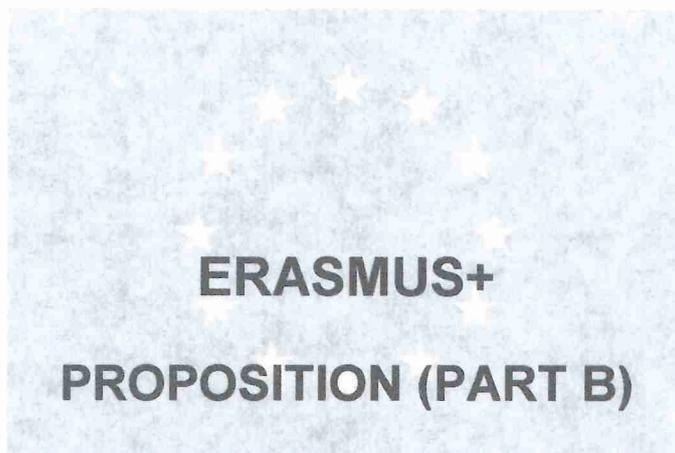
**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

**Version 1.1
4 mars 2020**





Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS

VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	15
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	18
2.3. A des fins de visibilité	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ BA): V1.0 - 11/02/2020

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

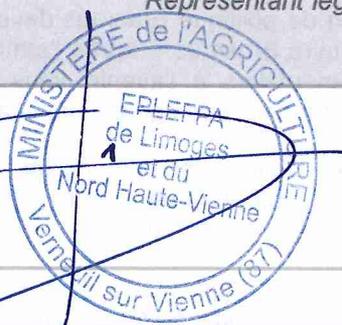
Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Le Directeur de l'EPL
Proviseur du Lycée
M. DELPERIE



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Inscrite dans le projet stratégique de l'établissement, déclinée dans chacun des projets des centres (centre technique, lycée, CFA, ...), et soutenue par l'ensemble de l'équipe de direction, et en premier lieu son directeur, la coopération internationale, qui est l'une des cinq missions de l'Enseignement Agricole est une priorité absolue. En s'inscrivant dans la durée en intégrant le programme ERASMUS +, notre E.P.L.E.F.P.A. (Établissement Public local d'enseignement et de formation

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

professionnelle agricole) souhaite franchir un nouveau cap dans sa stratégie à l'international.

Depuis de nombreuses années, notre établissement est très impliqué dans les échanges internationaux. De nombreux partenariats ont vu le jour et s'épanouissent encore aujourd'hui. En ce qui concerne les formations infra-bac, notre établissement bénéficie d'un partenariat historique avec un lycée professionnel de Fürth, en Allemagne pour notre filière S.A.P.A.T. (Service à la personne et au territoire), et également un partenariat avec un lycée professionnel à Koszulec (Pologne) pour notre filière C.G.E.A. (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole). Nous incitons également tous nos élèves des filières professionnelles à partir effectuer des stages à l'étranger, et avons de ce fait de nombreux partenaires dans plusieurs pays européens (Irlande, Belgique, Royaume-Uni, Pologne...)

Notre établissement fait d'ailleurs partie d'un consortium pour la Mobilité Internationale au sein de la Région Nouvelle Aquitaine, ce qui lui permet de gagner en efficacité et de bénéficier de la synergie collective.

En ce qui concerne les formations post-bac, notre établissement est également assez actif et demandeur. En 2014 a été intégrée la charte de l'enseignement supérieur. A cette occasion, notre établissement a vu la naissance d'une expérimentation L.M.D. pour sa filière Technico-Commerciale en Agro-fouritures. Notre établissement est déjà dans une démarche d'ouverture vers l'extérieur. Une tentative pour trouver un accord avec des universités avec lesquelles une reconnaissance complète de certaines de nos formations serait possible, a été envisagée, mais n'a pas encore pu voir le jour.

Notre établissement souhaite moderniser la coopération internationale, afin de gagner en efficacité et en productivité. Pour ce faire, nous allons :

- Développer une équipe réduite qui travaillera à mettre en place et à faciliter les démarches...
- Désigner un référent en charge des activités ERASMUS
- Associer l'ensemble de l'équipe pédagogique à ce projet, mais également l'ensemble du personnel administratif.

L'E.P.L.F.P.A a pour objectif d'approcher les 10% de participation des étudiants à ce programme à échéance 2027 afin de :

- Favoriser l'inclusion des étudiants dans leur parcours
- Permettre l'ouverture des étudiants
- Renforcer l'image de l'établissement sur son territoire
- Inscrire l'établissement dans une dynamique de modernisation et d'internationalisation dans un territoire encore un peu enclavé et assez fermé sur lui-même.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Les deux actions clés pour lesquelles notre établissement souhaite participer sont :

Action clé 1 : mobilité à des fins d'apprentissage

Action clé 2 : coopération pour l'innovation

En ce qui concerne la mobilité à des fins d'apprentissage, nous souhaitons avancer sur les mobilités d'études, qu'elles soient entrantes ou sortantes, ainsi que sur les mobilités personnelles.

Nous souhaitons encourager nos étudiants à partir se former à l'étranger pour un semestre, et atteindre un objectif de participation de 10% à horizon 2027. La condition principale pour réussir cet objectif est d'intégrer pleinement le processus de Bologne, afin de pouvoir valider les semestres des étudiants sans encombre.

Nous souhaitons également participer à l'accueil d'étudiants européens à horizon 2027 dans les meilleures conditions. Nous n'avons pour le moment pas la reconnaissance des crédits ECTS, et même si nous suivons une expérimentation LMD semestrielle, nous ne sommes pour le moment pas en capacité d'accueillir des étudiants étrangers.

La mobilité des personnels intervenant dans ces formations doit également être accentuée, de manière à renforcer la qualité des enseignements proposés à travers l'échange de pratiques pédagogiques, et d'acquérir des compétences techniques développées par nos partenaires. La priorité devrait être donnée aux salariés de l'exploitation, qui pourraient trouver un intérêt particulier à participer à un échange de pratiques sur les nouvelles méthodes d'élevage.

En ce qui concerne la coopération pour l'innovation, notre humilité et nos moyens limités nous poussent à faire le choix de ne pas pouvoir nous porter coordonnateur de projets. Cependant, notre volonté d'ouverture vers l'Europe nous rend bien évidemment tout à fait ouverts à participer à des partenariats et serons très attentifs aux occasions qui se présenteront pour bénéficier d'un échange de pratiques.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à

long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La participation de notre établissement au programme Erasmus + doit avoir un impact important, à la fois pour l'établissement, pour les étudiants, pour le personnel, et enfin pour le territoire.

Pour l'établissement, les objectifs sont :

- intégrer l'espace européen de l'enseignement supérieur, qui est aujourd'hui indispensable pour les établissements de formations comme le notre,
- améliorer l'attractivité de notre établissement sur le plan local,
- apporter une dimension internationale,
- développer de nouveaux partenariats pérennes.

Pour les étudiants, les objectifs sont :

- donner la possibilité de vivre une expérience à l'internationale,
- favoriser l'ouverture d'esprit,
- acquérir de nouvelles compétences techniques et professionnelles dans leurs domaines de compétences,
- acquérir de nouvelles compétences linguistiques et interculturelles,
- développer des compétences transversales importantes pour le développement personnel (confiance en soi, gestion du stress et de l'inconnu, facultés d'adaptation, flexibilité,...),
- fortifier et améliorer leur employabilité,

Pour le personnel, les objectifs sont:

- donner la possibilité de vivre une expérience à l'internationale,
- favoriser l'ouverture d'esprit,
- acquérir de nouvelles compétences techniques et professionnelles dans leur domaine d'activité,
- acquérir de nouvelles compétences linguistiques et interculturelles,
- s'enrichir des échanges de pratique afin de faire évoluer ses pratiques professionnelles,
- favoriser la mobilité de l'ensemble du personnel (enseignants des matières générales et techniques, salariés, personnel administratif).

Pour le territoire, les objectifs sont :

- Impliquer les professionnels à l'accueil des jeunes,
- Apporter une dimension internationale,
- Favoriser et pérenniser les partenariats internationaux existant avec notre

territoire,

- **Faciliter le développement de nouveaux partenariats pour le territoire,**

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Notre établissement prend très au sérieux le fait de respecter les principes de non-discrimination, de transparence, et d'inclusion des étudiants et du personnel. Afin d'établir des critères permettant d'évaluer la réussite du respect de ces principes, il est important de commencer par une présentation rapide de notre public. Les étudiants qui poursuivent au-delà du bac dans notre établissement n'ont pas, dans la plupart des cas, une vision allant au-delà des deux ans d'études. De la même manière, nos étudiants pensent souvent qu'ils ne sont pas en capacité d'aller étudier un semestre à l'étranger. Nous avons un taux de boursier approchant des 40%. Notre public est assez hétérogène, mais notre taux de réussite aux examens est très important, tout comme l'insertion professionnelle qui en résulte.

Notre établissement prend en compte la situation de chaque élève individuellement et une politique d'accompagnement personnalisé est menée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Une place importante est accordée par la lutte contre le handicap et les troubles dys. De plus, pendant son cycle d'étude, chaque étudiant peut bénéficier d'un suivi personnalisé de son parcours. Trouver un équilibre entre la différenciation et l'inclusion est au cœur de nos préoccupations pédagogiques et sociales.

Nous avons mis en place depuis de nombreuses années une vraie relation de confiance avec les élèves et les étudiants, et ce public saura se saisir des opportunités que nous lui offrons, si nous l'accompagnons du début à la fin du processus.

Notre établissement garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, et ce :

- En facilitant l'accès général à l'information via le site internet, en présentant le programme en début d'année, et en mettant en relation un correspondant à l'international, un prof principal et un tuteur,
- en établissant des critères de sélection transparents quant aux attendus et aux règles du programme,
- en s'assurant que la langue ne sera pas un obstacle en dispensant des cours d'anglais concrets, et le cas échéant, en incitant les étudiants à utiliser la plateforme O.L.S.,
- en mobilisant tous les financements qui existent pour permettre y compris aux plus démunis de réaliser ce projet. A ce titre, il est possible, au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine, de cumuler à la fois les aides européennes, les aides nationales de la D.G.E.R. Ainsi que les aides de la Région,
- en s'assurant que les avances soient versées avant la mobilité.

En ce qui concerne l'accueil des étudiants européens, notre établissement garantira également un accès complet et équitable à tous les étudiants qui désireront bénéficier de notre établissement pour étudier, et ce :

- *en offrant la possibilité de les accueillir sur le site,*
- *en favorisant les échanges de pratique au sein du groupe classe,*
- *en s'assurant que la langue ne sera pas un obstacle, grâce à la présence d'un dispositif FLE.*
- *En mettant en place un référent adulte et un tuteur étudiant, qui répondront aux interrogations des étudiants entrants.*

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Notre établissement s'est donné pour objectif de progressivement adopter toutes les mesures nécessaires dans l'optique de l'initiative de la carte d'étudiant européenne et la promotion de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des candidats.

Notre établissement est déjà pleinement engagé dans une procédure de dématérialisation, que ce soit pour certains cours ou encore, et surtout pour tout ce qui concerne l'administratif, comme les demandes de financement pour la région Nouvelle-Aquitaine par exemple.

En 2021, l'objectif sera de suivre les pas du « Erasmus without papers », qui permettra la dématérialisation de l'ensemble des dossiers étudiants (conventions de stages, signature des accords institutionnels...)

Ensuite, à horizon 2023, nous souhaitons être en mesure de faciliter et d'automatiser l'échange de notes, ainsi que de rendre possible la plus part des éléments de sélection et d'affectation, pour nos BTS qui auront été réformés.

L'objectif est ensuite en 2025 de généraliser cette démarche aux mobilités des personnelles.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Notre établissement est très engagé dans la promotion des pratiques respectueuses de l'environnement, en particulier du fait de son domaine d'activité. Apprendre à produire autrement, transformer autrement et consommer autrement est une de nos préoccupations du quotidien.

Afin de montrer à quel point nous nous engageons pleinement dans cette démarche, nous pouvons citer quelques actions qui sont menées régulièrement, comme le tri

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

sélectif, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'utilisation d'un pavillon de compostage des déchets organiques qui permet de valoriser 30 tonnes de biodéchets chaque année.

De plus, nos formations s'engagent également pleinement dans cette démarche. Nous organisons pour nos lycéens des semaines de santé et de développement durable, qui permettent de les sensibiliser sur ces thématiques. Pour notre filière générale, nous avons une option Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable. Nos étudiants ont également des modules spécifiques prévus à cet effet. De plus, de nombreux projets sont menés chaque année sur des sujets comme les abeilles, les haies... En ce qui concerne nos exploitations agricoles, elles sont en expérimentation sur la conservation des sols.

Afin de respecter l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +, notre établissement s'engage à :

- informer et sensibiliser le public sur la question de l'environnement,
- encourager les étudiants à utiliser des moyens de transport propres, comme le train,
- s'engager pleinement dans la dématérialisation (Erasmus Without Papers)

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Notre établissement est très engagé dans la promotion de l'engagement civique et la citoyenneté. En plus des engagements pour l'environnement cités plus hauts, et qui s'inscrivent également dans une démarche d'engagement civique, nous pouvons citer plusieurs projets montrant notre engagement. Tout d'abord, nos lycéens ont l'opportunité de valoriser l'engagement citoyen au travers d'une option. Nous participons régulièrement à des projets avec des associations telles que la banque alimentaire afin de venir en aide aux plus démunis. Nous attachons également beaucoup d'importance à l'engagement associatif en mettant l'accent sur la possibilité d'être représentant au sein des classes, promotions et différentes instances de l'établissement. L'engagement sportif qui mène à un partage des valeurs est également mis en valeur.

Afin de promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté dans le cadre du programme Erasmus +, notre établissement s'engage à :

- accentuer les relations avec les partenaires locaux (Maison de l'Europe, ...),
- renforcer une équipe qui accompagne à l'émergence d'un engagement citoyen,
- sensibiliser les jeunes sur des thématiques joignant l'Europe et la citoyenneté,
- organiser des débats sur les thématiques européennes,
- organiser régulièrement des réunions où les anciens étudiants pourront échanger avec les étudiants.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre établissement est déjà associé à l'expérimentation L.M.D. En ce sens, nous avons fait un travail de réécriture de tous nos référentiels en anglais, afin de pouvoir lier des parallèles avec nos futurs partenaires potentiels, et avons déjà participé à une mission en Slovénie dans le but de trouver un partenaire pérenne. Cette négociation n'a pas encore eu les résultats escomptés, mais elle doit être poursuivie et même élargie à d'autres destinations.

Nous réfléchissons à la possibilité de poursuivre, mais également de généraliser l'expérimentation L.M.D. pour nos B.T.S., en profitant des réformes que vont subir ces derniers dans les prochaines années, afin de parvenir à une reconnaissance entièrement reconnue de tous les crédits obtenus par les étudiants. Ces réformes auront lieu dans cet ordre :

B.T.S. Technico-commercial réformé et B.T.S. Vente en Animalerie en 2021

B.T.S. Sciences et Technologie des Aliments en 2022

B.T.S. Productions Animales en 2024

Pour chaque B.T.S., nous traduirons en anglais les référentiels, et veillerons à ce que les modules puissent aider notre établissement à intégrer plus facilement le processus de Bologne.

Lorsque nous trouverons des partenaires, au moment des négociations interinstitutionnelles, nous ferons en sorte de trouver une équivalence, en travaillant sur un tableau de correspondance des notes avec eux.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Notre institution s'engage à soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. Afin d'y parvenir, notre établissement s'engage à prendre plusieurs mesures allant dans ce sens :

- Encourager toutes les initiatives individuelles et collectives du personnel,
- Informer de manière régulière et précise l'ensemble du personnel sur les possibilités offertes par la participation au programme ERASMUS +,
- Communiquer de manière régulière et efficace et protéiforme, en diversifiant les ressources et les canaux de diffusion (site internet, page facebook et autres réseaux sociaux, presse locale...),
- Consolider et renforcer notre équipe coopération internationale, qui déploiera une stratégie permettant de sensibiliser, motiver et inciter le personnel à participer au programme ERASMUS +,
- Rechercher des financements afin d'atteindre la gratuité totale pour le personnel, en prenant en charge, le cas échéant, le solde du budget,
- Mettre en œuvre des facilités administratives pour gérer la participation du personnel au programme ERASMUS +,
- Aménager les emplois du temps en conséquence pour permettre la

- participation des personnels intéressés par la participation au programme,
- Valoriser l'expérience ERASMUS +, en offrant l'opportunité aux participants au programme de faire une présentation et d'animer une séance d'échange sur le retour d'expérience et les pratiques et le fonctionnement des systèmes d'établissements explorés.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'établissement s'engage à alimenter régulièrement le site afin de montrer son dynamisme international. Un onglet « international » va être ajouté à la page d'accueil de notre établissement, où sera hébergée notre déclaration de stratégie en matière de politique ERASMUS, ainsi que tous les renseignements sur l'ensemble des programmes internationaux auxquels nous participons. Sur ce site, nous accentuerons notre politique de communication en actualisant régulièrement notre fil d'actualité, afin de promouvoir nos activités internationales, en ayant également recours à notre page facebook ainsi qu'aux réseaux sociaux populaires chez les jeunes.

Aussi nous nous engageons à accentuer notre communication via les canaux historiques de l'information comme la presse locale.

Nous inciterons également les jeunes à utiliser le portail Moovagri, plateforme dédiée aux échanges entre étudiants.

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Notre établissement veillera à ce que les principes de cette charte soient respectés, communiqués et appliqués par le personnel.

Les personnes en charge des dossiers auront à cœur de les faire vivre :

- en organisant des points sur la coopération internationale lors de chaque réunion plénière de l'établissement,
- en intégrant à chacune de nos filières la coopération internationale,
- en intégrant la charte ERASMUS + à notre livret d'accueil destiné aux nouveau personnel,
- en donnant une impulsion grâce au Comité de direction, déployé par chaque chef de service au sein de son équipe.

La coopération internationale sera construite autour d'un noyau fort de plusieurs personnes, qui se réuniront 1 fois par trimestre, dans le but de faire le point sur les avancées, de manière à valoriser, dynamiser et informer l'ensemble des équipes pédagogiques, administratives et salariés de l'exploitation.

L'équipe Coopération internationale utilisera également les moyens internes de

communications (e-mail, gazette du lycée, affiches en interne) afin de sensibiliser au maximum l'ensemble de l'équipe.

Annexes :

Site internet de l'établissement où sera publiée la charte Erasmus +

<http://les-vaseix.epl-limoges-nord87.fr/cooperation/la-cooperation-internationale/>

Portail d'échanges entre étudiants Moveagri

<https://moveagri.ning.com/>